

Pour que chaque nageur atteigne son plus haut niveau de pratique

L'objectif des sections sportives est de concilier une scolarité normale avec une préparation sportive axée vers le haut niveau.

Elles bénéficient de l'appui du Réctorat de Versailles et du Conseil Général des Yvelines.

Nous recrutons des nageurs motivés qui désirent s'entraîner de manière quotidienne tout en suivant un cursus scolaire optimal.

La structure :

Principal du Collège Marcel ROBY:

Mr MONNIER

Responsable pédagogique :

Mr TROTTIN Benoît (Professeur d'Education Physique)

Responsable technique CNO - St Germain-en-Laye :

Mr BENOIST Guillaume

Responsable administratif:

Mr BENOIST Guillaume

Encadrement sportif CNO - St Germain-en-Laye

Mme LALYS Violaine (Brevet d'État 1er degré) Mr DEBOURGES William (Brevet d'État 1er degré)

Suivi Médical:

Dr NÉDÉLEC-JAFFUEL Centre de médecine sportive de l'hôpital de St Germain

Entraînements:

Les entraînements se déroulent à la piscine de St Germain-en-Laye sous l'encadrement sportif du CNO St Germain-en-Laye ainsi que du responsable pédagogique.

Horaires d'entraînement :

Lundi : 16h30 - 17h30

Mardi : 6h30 - 8h00 (pour les $4^{ème}$ et $3^{ème}$ en fonction du niveau de l'élève) / 19h45 - 21h15

Mercredi : 13h00 - 14h30 Jeudi : 16h00 - 17h30 Vendredi : 18h30 - 20h30 Samedi : 11h00 - 13h00

Langues obligatoires :

LV1 : Anglais LV2 : Espagnol



MODALITÉS D'ENTRÉE EN CLASSE DE 6ème PRIORITAIREMENT

Dossier de demande d'inscription

Envoyer votre dossier de demande d'inscription avant le

Vendredi 16 mars 2018

à

Collège Marcel Roby Mr TROTTIN Benoît - Casier 72 3 Rue de la Rochejacquelein 78100 Saint Germain-en-Laye Pour être complet, ce dossier doit être composé :

- Du dossier complet rempli
- D'une lettre de motivation de l'élève
- Des photocopies des bulletins scolaires des 1er et 2ème trimestres de l'année scolaire en cours (attitude et niveau scolaire corrects exigés)

Tests d'entrée :

Mercredi 21 mars 2018 de 13h00 à 14h30

Rendez-vous à l'entrée de la Piscine de Saint Germain-en-Laye

L'élève devra obligatoirement se présenter pour ce test qui comprendra :

- une séance dans l'eau de (30-45 minutes)
- un entretien avec Mme LALYS, Mr DEBOURGES et Mr TROTTIN (15 minutes)

Une Collation sera prévue pour les enfants à l'issue de ce test.

Commission d'entrée :

Si la candidature sportive a été retenue, une commision scolaire d'entrée se réunira pour examiner le dossier scolaire de l'élève. Vous serez prévenus par courrier de la décision de la commission. La décision d'affectation finale sera prise par l'inspecteur d'académie.

Conditions suplémentaires :

L'appartenance au CNO St Germain-en-Laye est obligatoire.

La licence UNSS (sport scolaire) est obligatoire pour tous les élèves de la section sportive (23 euros en 2017). Obligation de participer aux compétitions FFN et UNSS Excellence.

N.B : Les entrées en classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} se feront en fonction des places disponibles.



Pour que chaque nageur atteigne son plus haut niveau de pratique

DOSSIER D'INSCRIPTION EN SECTION SPORTIVE

		Contacts Téléphone portable :	
		Téléphone domicile :	
		Courriel:	@
	Classe et établissement en 2017 - 2018 :		
Aulesse de l'établissement .			
	Club d'appartenance en 2017 - 2018 :		
		Numéro de Licence FFN 2017 - 20	18 :
Volume d'entraînement hebdomadaire en heure et kilométrage par séance : Natation et autre (PPG, EPS)			
	Lundi	Natation :	autre :
	Mardi	Natation :	autre :
	Mercredi	Natation :	autre:
	Jeudi	Natation :	autre :
	Vendredi	Natation :	autre :
	Samedi	Natation :	autre :
	Dimanche	Natation :	autre :

